

Dossier d'information

2023

VAE

Accompagnement VAE

BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, DEME, DEES, CAFERUIS.

L'accompagnement proposé s'inscrit dans une démarche de promotion sociale que les CEMEA- IDF défend dans l'élaboration de l'ensemble de ses projets. Nous pensons qu'il est essentiel pour des salariés, des militants ou des bénévoles de pouvoir accéder à une reconnaissance sociale et professionnelle par le diplôme.

Le travail de groupe et l'engagement personnel du stagiaire sont deux autres valeurs fortes sur lesquelles s'appuie également l'accompagnement VAE.

C'est dans ce contexte que nous accueillons tous les candidats qui souhaitent être accompagnés sous réserve qu'ils aient obtenu leur recevabilité et qu'une prise en charge financière de cet accompagnement soit acceptée.

Le candidat VAE potentiel est celui qui a construit au travers de son expérience professionnelle ou bénévole les compétences telles qu'elles sont déclinées dans les référentiels des différents diplômes de la filière.

L'accompagnement VAE propose un travail de « retour sur parcours », de choix d'expériences, de situations, d'analyse de l'activité, puis de mise en forme de ce travail. Pour obtenir le diplôme, il ne suffit pas d'avoir des compétences, il faut aussi savoir les montrer en se décrivant en tant que professionnel. Ce travail, parfois difficile, qui oblige à parler de soi, a pour conséquence de revaloriser son image personnelle et professionnelle.

L'accompagnement VAE

Le dispositif proposé par les CEMEA-ARIF s'articulent autour de deux grandes phases.

Phase 1

Il s'agit d'une phase d'accueil qui a pour objectif de présenter les attentes de la VAE en termes d'écriture au regard des référentiels et du livret 2. A l'issus de cette phase les candidats sont en mesure de rentrer dans l'écriture de leur livret.

Elle s'appuie sur 2 séances collectives

- **Première rencontre : Le sens de la VAE**

Cette séance de deux heures permet d'engager une réflexion collective sur l'identification des savoir-faire et savoir-être mais aussi sur l'importance de la contextualisation dans l'identification des compétences. Le formateur s'appuie sur des exercices et des mises en situation qui donnent, aux candidats, des clés de compréhension sur leurs activités professionnelles et/ou bénévoles.

- **Deuxième rencontre : Appropriation des compétences attendues et de la partie 2**

Cette séquence, à partir d'un travail autour des référentiels, permet aux candidats de faire des liens entre les différentes compétences et ses activités professionnelles et/ou bénévoles. Dès lors les candidats sont en capacité de repérer et de choisir dans leurs parcours les expériences et les situations de travail dont ils souhaitent rendre compte dans l'analyse de leur expérience.

Phase 2

L'accompagnement méthodologique

Première étape – L'entretien d'explicitation – Il s'agit d'une séance collective

A partir d'un entretien d'explicitation, l'accompagnateur en interrogeant le candidat le conduit à évoquer ses actions dans un processus de décentration lui permettant de se regarder faire dans ses pratiques de professionnel ou de bénévole et d'identifier le ou les processus qui l'ont amené à agir.

Pour potentialiser cette phase de travail, le candidat aura retenu, à partir de la séquence précédente, une situation qu'il présentera. Le fait que cette séance soit collective permet de croiser les regards et les expériences.

Deuxième étape (Un suivi individualisé)

Les séquences individuelles se recentrent sur l'écrit du candidat. L'accompagnateur

aide le candidat à préciser, à détailler et à repérer « les évidences » où se cachent de nombreuses compétences non identifiées. Il encourage l'implication personnelle et l'utilisation du « Je ». Il questionne le sens de l'intervention. L'accompagnateur s'arrêtera avec le candidat sur tout ce qui a constitué une opportunité d'apprentissage. Il l'aidera à reconnaître les mécanismes de construction de compétences qui ont été les siens et posera tout au long de l'élaboration de ce dossier la question du transfert de ces compétences.

Par souci de rigueur, les situations de travail sont élaborées et écrites successivement en respectant l'anonymat du public.

La dernière séquence de cet accompagnement méthodologique s'intéressera à la cohérence interne des écrits réalisés et aux liens entre les différentes parties. Le candidat pourra être conseillé dans le choix de ses annexes.

Troisième étape (Retour sur l'accompagnement et préparation à l'oral)

Cette étape a pour objectif de revenir sur les différentes phases de l'accompagnement et d'évaluer le travail que le candidat doit encore fournir pour présenter son dossier. Y est, aussi, abordé l'entretien avec le jury pour appréhender cette posture et travailler sur la communication orale.

A la fin de cet accompagnement, le candidat est en mesure de finaliser son dossier.

Quatrième étape : Préparation à l'oral

Quand le candidat dépose son dossier, il en informe le centre de formation pour l'organisation d'un jury blanc. Cette phase a pour objectif de préparer l'oral mais aussi de repérer les manques éventuels du dossier pour que le candidat puisse y palier au cours de sa prestation orale.

Pour toute information ou correspondance

CEMEA IDF

Service des admissions

65, rue des Cités

93306 Aubervilliers cedex

[Contacts : 01 48 11 27 93](tel:0148112793)

secretariat.pedagogique@cemea-idf.org

[Validation des Acquis de l'Expérience \(cemea-idf.org\)](http://cemea-idf.org)